



nandy infos

Mai - Juin 2007

n°151

Dossier :

Vie locale et familiale



p.4

« Vous y étiez ... »

p.11

Le budget 2007

p.17

Rencontre avec
«les adultes relais»

Notez bien...

Ils viennent d'ouvrir à la Ferme de Nandy ...



Auto-école de la Ferme de Nandy

Robert Homawoo prend la suite de l'auto-école de M. Escobar.
Formation B - AAC
1, rue d'Arqueil - 77176 Nandy
Tél. : 01.60.63.80.80



L'Atelier de Sylvie

Salon de coiffure mixte
Ferme de Nandy
1, rue d'Arqueil - 77176 Nandy
Tél. : 01.60.63.77.67



La ferme fleurie

Fleuriste
Ferme de Nandy
1, rue d'Arqueil - 77176 Nandy
Tél. : 01.60.63.45.74

Vie pratique



Bac jaune : erreurs de tri !

Les erreurs de tri de vos déchets coûtent à la collectivité et donc à chacun d'entre nous, 5 fois plus cher. Veillez donc à ne mettre dans votre bac jaune que les déchets autorisés : les emballages propres (bouteilles en plastique, briques de lait, boîtes métalliques ou en aluminium). Sont strictement interdits : les pots de fleurs, sacs plastiques, vaisselle, pots de yaourt, bouteilles d'huile alimentaire, barquettes en polystyrène et ordures ménagères.

Plus d'informations sur www.nandy.fr (rubrique Vie pratique > collecte sélective).



Un nouveau service de Télé-assistance pour les nandéens

Dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil général et l'association cessionnaire « Allo 3^{ème} âge », la Ville de Nandy met en place un nouveau service de télé-assistance au profit des personnes de plus de 65 ans, et des personnes handicapées bénéficiant de l'allocation « adulte handicapé ». Sur simple demande auprès du CCAS et après avoir fourni tous les renseignements nécessaires, l'association installe un appareil chez vous et vous remet un « Biper ». En cas de problème, il vous suffira de l'actionner pour que l'association enclenche une procédure d'assistance au plus vite. Les renseignements médicaux et personnels que vous aurez fournis en toute confidentialité permettront aux secours d'être informés de la situation avant même leur arrivée sur les lieux. La location de l'appareil reste à la charge du bénéficiaire selon un coût modéré calculé en fonction des ressources, et allant de 6 à 18 €. Les personnes bénéficiant de L'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) peuvent se faire rembourser leurs frais.

Contact : CCAS, Josiane Barth, Tél. : 01.64.19.29.25,
Mél. : ccas@nandy.fr

Halte jeux : places disponibles

Il reste des places disponibles à la Halte-jeux pour les enfants de 2 mois à 4 ans.

Vous souhaitez vous libérer quelques heures de disponibilité ? Contactez la Crèche Halte-jeux, place de la Moisson,
Tél. : 01.60.63.95.29,
Mél. : creche@nandy.fr



Secours populaire français

Nouvelle adresse
Centre associatif Les Saules
Av. des Régalles
Plessis la Forêt
77176 Savigny-le-Temple
Tél. : 01.60.63.81.69



Travaux d'intérieur et d'extérieur

Contactez l'association Partage 77
Sénart : 01.60.63.70.12
Mél. : partage77.savigny@cegetel.net

Carnet

Sont arrivés :

04 Septembre 2006 : Keydan COLLIDOR
12 Octobre 2006 : Esteban MORIN
09 Octobre 2006 : Néziha GACEM
15 Octobre 2006 : Inès ELBACHRI
20 Octobre 2006 : Laura CARRILHO
20 Octobre 2006 : Haris DIAGNE
24 Octobre 2006 : Louis TABARY
24 Octobre 2006 : Emma CLAUDEL
26 Octobre 2006 : Emma BOXBERGER
06 Novembre 2006 : Angie GRONDIN
06 Novembre 2006 : Théo MICHARD
06 Novembre 2006 : Célia DEMAISON
10 Novembre 2006 : Valentin SLOTS
03 Décembre 2006 : Matis GAUVIN
05 Décembre 2006 : Maria-Léna DOS SANTOS
06 Décembre 2006 : Léa GRONDIN
13 Décembre 2006 : Néddao KINGKITTISAK
20 Décembre 2006 : Ahmed BENDOUNAN
24 Décembre 2006 : Noah WOMÉ
25 Décembre 2006 : Lauralie CHATEIGNER
25 Décembre 2006 : Luka VASSARD
28 Décembre 2006 : Malicia GAVELLE
12 Janvier 2007 : Léo CARTHERY
13 Janvier 2007 : Maël GROS
05 Février 2007 : Macéo MARTIN
06 Février 2007 : Ethan YAPO
20 Février 2007 : Lenny AUGUSTA
24 Février 2007 : Shaima BALAI
23 février 2007 : Tristan LE ROUÉ
28 février 2007 : Stan BESQUEUT
08 mars 2007 : Neil FAUCHEUX
10 mars 2007 : Maxime DUBOIS
15 mars 2007 : Léo JANICOT
18 mars 2007 : Emma LEFEBRE
26 mars 2007 : Johanna LE CAM
06 avril 2007 : Alexis TERRACHER

Se sont unis :

02 Décembre 2006 : Patrick NOLÉO et Joelle FÉTISOI
27 Janvier 2007 : Bruno FACHINETTI et Nadine PAZOUR
03 Févier 2007 : Thierry MANUEL de CONDINGUY et Tomoko YAMAGUCHI

Nous ont quittés :

08 Novembre 2006 : Daniel DESWERT
28 Novembre 2006 : Serge PECRUS
21 Décembre 2006 : Hélène LANTER-MOT veuve PAUTHION

Edito

Le Conseil municipal du 26 mars dernier a pris à l'unanimité deux importantes mesures : l'adoption définitive du plan local d'urbanisme, et le vote du budget 2007.

Après deux enquêtes publiques, deux avis favorables de deux commissaires enquêteurs différents, avec le soutien de l'Etat et en accord avec les élus de Sénart, le plan local d'urbanisme de Nandy permet un développement harmonieux et mesuré de notre commune. Nous voulons stabiliser la population autour de 6500 habitants, permettre à ceux qui le souhaitent de construire la maison de leur choix, construire une maison de retraite, aménager des jardins familiaux, accueillir des activités non polluantes et améliorer encore le cadre de vie de tous les quartiers.

Le budget 2007 est un budget rigoureux et de progrès en même temps. Rigoureux car il n'y a ni emprunt, ni dette, ni augmentation des impôts, et de progrès car il prévoit des actions nouvelles en direction des familles, des collégiens, et des travaux pour la sécurité et la propreté de notre ville.

Nous voulons préserver avec vous ce qui fait le charme de Nandy, sa simplicité, sa fraternité, mais aussi favoriser les initiatives, la créativité, l'imagination et le plaisir d'être ensemble. C'est pourquoi nous vous invitons à participer nombreux à la toute première Bourse aux plantes le 5 mai prochain, à la brocante le 27 mai, à la fête des voisins le 29 mai, à la fête des écoles et du collège en juin, et à la fête de Nandy le 23 juin.

Le Maire
René Réthoré



02 Carnet Infos pratiques

03 Edito

04 Vous y étiez ... côté culture

- Du talent sous toutes les formes
- Le rôle des grands-parents en débat
- Les Antilles à Nandy
- Des BB lecteurs et plein de couleurs
- Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
- Melting notes ou le mélange des harmonies
- Marché d'art : 10 ans déjà !
- Jeunesse : activités en tous genres

06 ... côté Sport

- Tournoi international de football
- Grappling

07 Jeunesse

- Le collège Robert Buron fête ses 20 ans !
- CMJ : propositions, discussions, action !

08 La mairie vous informe

- Le PLU de Nandy adopté en conseil municipal
- Requalification : premiers travaux.
- Logement : les bailleurs poursuivent les travaux.
- OTV : c'est toute l'année.
- Sabrina, nouvelle accompagnatrice vers l'emploi
- Mairie : des services déménagent !
- Budget communal 2007

12 Dossier : Vie locale et familiale

- Le point sur les actions des secteurs enfance, jeunesse et famille

16 Solidarités

- Nandy et les villes de Sénart fêtent 20 ans de jumelage avec la Mauritanie

17 Rencontre...

- Rencontre avec Najat et Franck, adultes relais

18 Agenda

- Mai - Juin 2007

Directeur de la Publication : René Réthoré
Rédaction : Gaëlle Gouchet - Mairie de Nandy
Création et mise en pages : Pigment ■ 01 60 74 33 84
Crédit photo : fotolia.fr - Auteur : M^r Pavel Losevsky
Photogravure impression : Imprimerie Publi-Express
Dépôt légal : Mai 2007 - 2300 ex.

...côté culture



Du talent sous toutes les formes

L'espace Atout âge du Centre social accueillait du 23 janvier au 2 février dernier la deuxième édition de l'exposition « Exposez vos talents ». Une vingtaine d'habitants ont pu ainsi présenter au public nandéen leurs talents personnels sous toutes les formes. Peintures, sculptures, collections, poèmes ou encore chants, les supports de talents n'ont pas manqué. Les CE1, CE2 et CM1 de l'école des Bois ont quant à eux enrichi l'exposition de leur concours de logos. L'idée ? Montrer que chacun recèle en soi des talents qui ne demandent qu'à s'exprimer.



Le rôle des grands-parents en débat

Le centre social organisait le 6 mars à l'Espace Atout âge, une soirée débat sur le rôle des grands-parents. Animée par Françoise Bugat de l'association « Relais Soleil », les participants, parents, grands-parents et professionnels de la petite enfance ont pu aborder quelques points essentiels comme l'importance pour l'enfant de pouvoir se situer dans son histoire et sa filiation, ou encore la nécessité de considérer comme positives les divergences de comportement et d'éducation des parents et grands-parents vis-à-vis de l'enfant.



Les Antilles à Nandy

La soirée antillaise avait lieu le 17 mars à l'Espace Atout âge, rue du Stade. Une exposition sur la Guadeloupe accueillait les 70 nandéens venus participer. Le groupe de percussions de Nandy, mené par Vlaïlitch TUFFA du conservatoire et Jean Michel Perrin, animateur d'Atout âge, ouvrait la soirée avec un petit tour de chant antillais accompagné de percussions. La soirée se poursuivait par un repas-dégustation préparé l'après-midi par Annysse et Josiane. Au menu, du colombo de poulet et du boudin maison ... parmi bien d'autres douceurs gustatives.



Des bébés lecteurs et plein de couleurs ...



Comme chaque année en mars, la bibliothèque municipale Marguerite Yourcenar et les trois écoles maternelles préparent avec les enfants la découverte puis le choix d'un livre. Chaque enfant de 1^{ère} année de maternelle a donc reçu le livre qu'il avait choisi, autour d'un petit goûter, les samedis 10, 24 et 31 mars. La bibliothèque invitait également au voyage, les enfants de 2^{ème} et 3^{ème} année de maternelle autour de deux contes. La compagnie « Issu de secours » a emmené les enfants au pays des couleurs avec « Petit bleu, petit jaune », une histoire de Léo Lioni. Quant aux 3^{ème} année de maternelle, ils ont pu voyager « ici et là-bas » à travers les mots de la conteuse Laëtitia Bloud, de l'association « Les mélangeurs ».

Melting notes ou le mélange des harmonies

Le conservatoire recevait samedi 31 mars, un concert d'un genre singulier. Le groupe Melting Notes proposait en effet ce soir là au public de revisiter une bonne partie du répertoire musical depuis la renaissance jusqu'à nos jours, en passant bien évidemment par le Gospel. Une soirée pour tous les goûts qui n'a pas manqué de convaincre l'auditoire.



Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

La Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc (la FNACA), et la Ville, commémoraient le 19 mars dernier, les 45 ans du cessez-le-feu qui a mis fin, en 1962, à huit longues années de guerre en Algérie. Une gerbe a été déposée, place du 19 mars 1962.



Marché d'art : 10 ans déjà !

Exposition d'art et d'artisanat reconnue pour sa qualité, le Marché d'art de l'association nandéenne « L'Alliance des arts » réservait plusieurs surprises à ses visiteurs à l'occasion de son 10^{ème} anniversaire les 31 mars et 1^{er} avril derniers. Le marché accueillait ainsi samedi matin, du mime par le Théâtre de l'Odysée, un intermède de flûte traversière et de guitare par Mérianda et Fanny du Conservatoire, et une démonstration de diablo et jongleries par des animateurs de Ponthierry. L'après midi, le théâtre de l'Odysée interprétait une scène de « En attendant Godot », de Samuel Beckett. Une journée placée sous le sceau des talents pour cette riche exposition d'art et d'artisanat d'art.



Activités jeunesse ...

Les activités s'enchaînent pour vos enfants au Centre de Loisirs et au Club. Nandy Info vous restitue ici un petit retour sur les nombreuses animations qui ont eu lieu depuis les vacances de février.

La préparation du carnaval a donné l'occasion aux enfants de s'exprimer à loisir. Fabrication de masques, atelier maquillage, défilés, jeux d'épreuves déguisés, et cerise sur le gâteau : Baloo, un ours en papier mâché entièrement confectionné par les enfants.

Côté Club, l'hiver a été tout aussi animé. Sorties à la patinoire, au Musée Grévin, ateliers pâtisserie, jeux de laser, football en salle. Dernièrement, les jeunes sont même allés assister à l'enregistrement de l'émission « Hit Machine ». La liste reste longue encore ... mieux vaut le vivre que le lire !



...côté sport



Équipe de Brevannes

Tournoi international de football de Nandy : 8^{ème} édition !

Le tournoi international de football de Nandy s'est tenu pendant le week-end pascal. Nombreuses sont les équipes qui ont répondu présent pour cette 8^{ème} édition. 19 villes représentées dans 5 pays (Pologne, république Tchèque, Russie, Belgique et France), 540 joueurs répartis sur 36 équipes de benjamins, moins de 13 ans et moins de 15 ans ... Cela faisait du monde à accueillir et surtout beaucoup de matchs à organiser et à encourager ! A saluer toutefois en même temps que la parfaite gestion de ce tournoi, la 4^{ème} place pour l'équipe des moins de 13 ans de Nandy !

Résultats :

Catégorie Benjamins

Vainqueur : BREVANNES 1-0 contre LINAS MONTLHERY

3^{ème} : PANTIN

4^{ème} : MONTGERON

Catégorie - 13 ans

Vainqueur : BREVANNES 1-0 contre MOSM BYTOM (Pologne)

3^{ème} : SAINT GERMAIN SAINT PIERRE

4^{ème} : NANDY

Catégorie - 15 ans

Vainqueur : MOSM BYTOM (Pologne) 1-0 contre CHARLEVILLE

3^{ème} : CA. PARIS

4^{ème} : CS VIRTON (Belgique)

Grappling au Balory

La ville propose depuis deux ans, des séances d'initiation au grappling en complément de l'activité boxe anglaise. L'activité encore peu connue s'apparente à un art martial. Elle consiste à attraper, tenir et contrôler son adversaire, debout ou au sol. Le but est de faire abandonner l'adversaire grâce à des techniques mais sans aucun coup. Cet « art de la maîtrise de l'autre » vous est proposé le lundi et le mercredi, de 18h00 à 20h00, au gymnase du Balory.

Contact : Alexandre, Tél. : 01.60.63.59.65,
Mél. : club@nandy.fr

Alexandre, animateur, et son groupe de grappling



Équipe des moins de 13 ans de Nandy



Le collège Robert Buron fête ses 20 ans !



Le collège Robert Buron fêtera ses 20 ans déjà en juin prochain. Un anniversaire qu'élèves, professeurs et équipe de direction préparent activement depuis le début de l'année scolaire.

Mais qui est donc Robert Buron, nom que porte depuis sa création, le collège de Nandy ? S'agissant de la première question posée lors de la préparation du 20^{ème} anniversaire de leur collège, des élèves sont allés à la rencontre de la personne la mieux placée pour y répondre : sa fille, Martine BURON.

Accueillie le 24 mars dernier au collège par un groupe d'élèves et deux de leurs professeurs, Martine Buron, accompagnée de son fils Martin AJDARI, leur a fait part de sa jeunesse, vécue auprès d'un père occupant les plus hautes fonctions. Elle-même parlementaire européenne jusqu'en 1994 et ancien maire de Châteaubriant, Martine Buron compte encore plusieurs responsabilités politiques et associatives. Un parcours qui lui permet plus que jamais de porter un regard affûté sur la carrière politique de son père.

Résistant pendant la seconde guerre mondiale, ancien ministre des transports, des travaux publics et du tourisme du gouvernement de Charles de Gaulle et des suivants jusqu'en 1962, signataire des accords d'Evian qui ont mis fin à 8 ans de guerre en Algérie, député de la Mayenne de 1945 à 1959, Robert Buron a eu de nombreuses autres activités politiques. Mais il n'a pas seulement brillé par son parcours. Il fait aussi partie de ceux qui marquent le siècle et les hommes par leur pensée. Il était de ceux qui parviennent à voir bien au delà du siècle. Ses écrits, depuis la 2^{ème} guerre mondiale jusqu'en 1973, date de sa disparition, restent encore très actuels et ont servi de base à la préparation de cet entretien particulier avec sa fille et son petit fils.

Le reste de son histoire fait partie des nombreuses surprises que réservent les collégiens pour ce 20^{ème} anniversaire. Rendez-vous en juin !



CMJ : propositions, discussions, action !



Lieu d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté, le Conseil municipal junior est un premier « vrai » pas vers la responsabilisation et l'apprentissage du « savoir vivre ensemble ». Renouvelés pour moitié depuis la

rentrée scolaire, les jeunes conseillers ont à cœur de voir leur travail aboutir et leurs propositions prendre forme au sein de leur ville.

Le Conseil municipal junior est composé cette année de 28 jeunes âgés de 10 à 13 ans, élus par les nandéens de leur âge. L'assemblée travaille par commissions sur trois grands thèmes : l'aménagement de la ville, l'environnement et la solidarité. Trois réunions plénières ont lieu dans l'année en présence du maire, René Réthoré, et viennent ponctuer le travail mené par chacune des commissions.

Lors de la dernière séance plénière du 8 mars, la proposition faite par la commission « environnement » a retenu toute l'attention des jeunes. Les conseillers juniors propo-

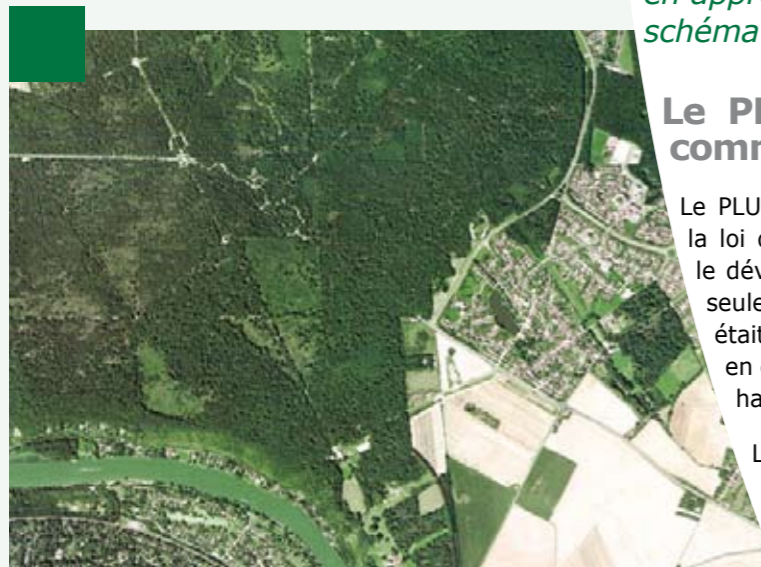
sent en effet d'organiser une journée de sensibilisation à la propreté. Et comment mieux sensibiliser les nandéens qu'en ramassant ensemble les déchets, un certain samedi de mai ! Et pourquoi ne pas aussi trouver un moyen de valoriser le résultat de ce dur labeur en construisant des objets à partir des déchets récoltés ? Les jeunes conseillers ne manquent à vrai dire pas d'idées, juste de bonnes volontés prêtes à les aider !

La commission « aménagement de la ville » s'est trouvée tout aussi inventive : installation de vestiaires et réaménagement de toilettes dans les écoles, pose de jeux dans les cours de récréation et d'un toit sur les garages à vélo, les idées sont simples mais nombreuses. Par ailleurs, l'installation d'un roller Park reste un projet auquel tiennent beaucoup les jeunes mais qui rencontre pour l'heure, des soucis de compatibilité avec le voisinage. Le maire a toutefois invité les conseillers juniors à visiter quelques lieux susceptibles d'accueillir cette structure en vue d'une installation définitive.

Enfin les actions de solidarité font l'objet de la 3^{ème} commission qui propose à nouveau cette année, l'organisation d'une « Boum » au profit des jeunes mauritaniens. Les bénévoles ont permis il y a deux ans de financer la rentrée scolaire de plusieurs écoliers mauritaniens. Reste à fixer une date !

Le Plan Local d'Urbanisme de Nandy adopté en conseil municipal

Le conseil municipal du 26 mars dernier vient de clore la dernière étape du Plan Local d'urbanisme en approuvant sa mise en conformité avec le schéma directeur de Sénart.



Le PLU, une obligation pour chaque commune

Le PLU est un document d'urbanisme rendu obligatoire par la loi de Solidarité et de Renouveau Urbain. Il prévoit le développement d'une ville à l'échelle de 10-15 ans, non seulement en ce qui concerne la répartition des sols (ce qui était l'objet des anciens P.O.S), mais en prenant également en compte tous les facteurs de développement de la ville : habitat, transport, environnement, activité économique.

Les procédures d'établissement d'un PLU sont réglementées et comprennent notamment des étapes de concertation publique suivies d'un rapport du commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif. Ces procédures se sont déroulées à Nandy entre novembre 2004 et février 2007.

Le PLU de Nandy : un plan de développement pour améliorer la qualité de la ville

Lors de l'élaboration du projet de PLU, trois grands axes de développement ont été pris en compte :

Valoriser le patrimoine bâti et unifier la réglementation actuelle : il s'agit d'harmoniser et de simplifier les règles de demandes de permis de construire sur la ville, de valoriser le bâti du vieux bourg, de rénover les quartiers les plus anciens et d'améliorer le cadre de vie.

Faciliter la circulation et relier les quartiers :

La ville cherche à faciliter les déplacements d'un quartier à l'autre jusqu'à la Seine, par la sécurisation des voies et la création de liaisons douces. L'objectif est également de réduire la vitesse sur les axes transversaux en les aménageant en boulevards urbains.

S'adapter aux évolutions démographiques et économiques :

La tendance à la baisse de la population constatée récemment amène aujourd'hui la ville à adapter sa politique d'accueil de nouveaux habitants. Par ailleurs, on observe une demande croissante de logements de la part de jeunes couples souhaitant rester sur Nandy, ou de personnes âgées qui veulent se rapprocher de leurs familles. Enfin Nandy reste pour l'heure la seule commune de Sénart qui ne dispose pas de zone d'activité, notamment de type tertiaire.

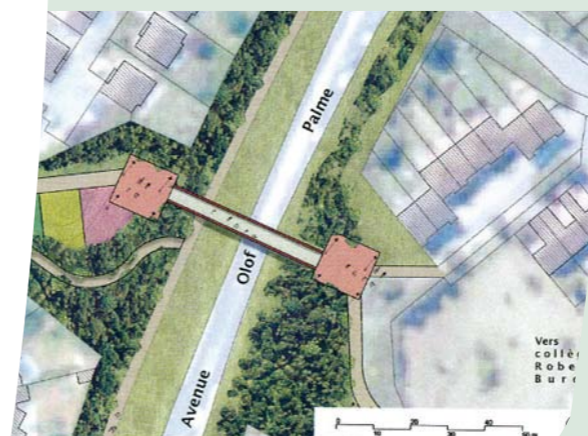
Toutes ces évolutions se traduisent par la modification d'une zone située au sud de la RD 346. A l'origine prévue comme Zone d'Activité Economique (ZAE), cette zone devient aujourd'hui, du fait des modifications apportées au PLU, une zone d'aménagement mixte activité/logement, dite « zone d'aménagement concerté » (ZAC). Le conseil municipal du 26 mars 2007 a approuvé sa mise en conformité avec le schéma directeur de Sénart, lui-même conforme au Schéma directeur de l'Île-de-France.

Les nouveaux logements au sud de la RD 346 : mode d'emploi

Une centaine de maisons individuelles sont prévues dans cette zone d'aménagement concerté. La mairie fera connaître l'emplacement des terrains dont la vente et la maîtrise seront assurés par l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) de Sénart.

Dans un second temps, l'instauration de jardins familiaux complètera la politique familiale établie sur Nandy en permettant aux habitants de créer des jardins personnalisés.

Requalification du quartier des Bois : première tranche



La Passerelle sur l'avenue Olof Palme

Nandy Infos abordait le sujet en février 2006, la phase d'étude du projet de requalification du quartier des Bois initié l'an passé voit les premiers travaux débuter. La Passerelle Olof Palme et le chemin d'Arvigny ouvrent la voie à toute une série de modifications.

Initié dans le cadre de la convention « Gestion urbaine de proximité et de diversification de l'habitat » qui lie le Syndicat d'agglomération nouvelle (San) de Sénart à ses partenaires institutionnels, ce projet de requalification devient aujourd'hui réalité pour le quartier des Bois. Deux réaménagements sont ainsi prévus au programme des travaux nandéens entamés depuis le mois d'avril.

La Passerelle sur l'avenue Olof Palme

Point stratégique de la promenade du chemin des acacias, la Passerelle qui enjambe l'avenue Olof Palme relie le quartier de Villemur à celui, des Bois. La mise en valeur de la passerelle prévoit une réfection totale du revêtement et intègre la sécurisation des accès. Dans le cadre de la mise en lumière du chemin des acacias, l'implantation d'un éclairage public permettra également de renforcer le caractère sécurisant tout au long du parcours et aux abords de la passerelle.



Le chemin d'Arvigny

Le chemin d'Arvigny

Le chemin d'Arvigny, qui prolonge le tracé de l'avenue des Champs jusqu'à la traversée du bois d'Arqueil, fera quant à lui l'objet d'importantes modifications. L'idée ? Modifier complètement l'accès et le stationnement spécifique à la Maison des arts et de la danse. La desserte automobile de cet équipement s'avère en effet inappropriée à son fonctionnement réel ainsi qu'au projet de résidentialisation du bailleur riverain. Les travaux débutent en mai et devraient se poursuivre jusqu'à l'été, pour un coût total d'environ 391 000 €



Sabrina, nouvelle accompagnatrice vers l'emploi

Le chemin qui mène à l'emploi s'avère parfois être un véritable parcours du combattant. Pour vous accompagner et vous orienter dans vos démarches, la ville dispose d'un service emploi qu'anime depuis peu Sabrina BRAHIMI, nouvellement arrivée.

Outre son rôle de référente auprès du Conseil municipal junior de Nandy, Sabrina BRAHIMI est essentiellement chargée de l'emploi. Deux années d'expérience dans le secteur du voyage

et un passage à la direction départementale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi de Melun lui ont permis d'acquérir une bonne connaissance du monde de l'emploi. Elle vous reçoit sur rendez-vous et vous conseille dans vos démarches administratives et professionnelles. Rédaction de CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, orientation vers les partenaires emploi, les soutiens sont multiples et vont être d'autant plus efficaces avec le nouveau système que met en place la Maison de l'emploi de Sénart. Cet outil informatique permettra en effet une meilleure mise en relation des offres et demandes d'emploi sur Sénart. Pour l'heure, la Ville souhaite à Sabrina beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Contact : Service emploi, **Tél. :** 01.64.19.29.24.
mél. : emploi@nandy.fr

Logement : les bailleurs poursuivent le travail engagé depuis 2005.

Les Nandy Infos n° 148 et 149 vous présentaient l'an passé, les travaux menés par différents bailleurs sur Nandy. A la demande de la municipalité de Nandy, leur précieux travail d'entretien et de rénovation du patrimoine locatif se poursuit en 2007. Le point en quelques lignes ...



Trois Moulins Habitat :
Ravalement des façades et amélioration de leur étanchéité : le chantier qui a pris un peu de retard se déroulera sur les prochains mois.

France Habitation :
Ce sont des couleurs de bord de mer qui ont été choisies pour la première tranche de travaux de ravalement des façades de pavillons. La deuxième tranche ne devrait pas tarder, les couleurs restent pour l'heure indéterminées.

France Habitation



Antin résidences

Antin résidences :

Ici encore, la première tranche des travaux de ravalement de façade vient de s'achever. D'autres travaux de ravalement et un diagnostic sur l'ensemble des pavillons se poursuivent.

Domaxis :

Une rencontre entre les bailleurs, les copropriétaires et la commune avait lieu récemment et donnera lieu à un diagnostic complet. Il devrait ainsi permettre d'amorcer des travaux de réfection et de revalorisation du périmètre situé autour de la place de la Moisson jusqu'au chemin des tournesols.

Société Immobilière 3 F :

Les travaux entrepris sur les différents programmes se poursuivent également. Un partenariat particulier entre le bailleur et la Ville permettra l'aménagement du plateau sportif du Balory (Lire notre dossier p.12).

Les opérations de réhabilitation entreprises par les bailleurs depuis maintenant deux ans sont conséquentes et participent activement à l'amélioration du cadre de vie des locataires. Cela n'épargne en rien tous les petits efforts personnels et collectifs. Ces touches singulières que nous pouvons tous apporter restent indispensables à l'embellissement de notre environnement. Avec l'été viennent aussi les envies d'agrémenter nos jardins, balcons, et résidences ... Besoin de quelques idées ? La toute première bourse aux plantes de Nandy vous accueille le 5 mai prochain (lire p.18).



Domaxis

Mairie : des services déménagent !

Vous étiez peut-être habitués à fréquenter certains services de la Direction de la vie locale et familiale ? Ces services ainsi que la direction du Centre social ont déménagé en avril et vous accueillent désormais dans de nouveaux locaux.

Depuis le 16 avril dernier, de nouveaux occupants se sont installés dans l'ancienne bibliothèque, bâtisse entièrement restaurée face à la mairie. Ce nouveau bâtiment accueille désormais la direction du Centre social, le Centre communal d'action sociale (CCAS), ainsi que les services emploi, logement et scolaire rattachés à la direction de la vie locale et familiale. Attention : adressez-vous à l'accueil de la mairie qui vous orientera vers le service concerné.



Budget communal 2007 : innovation et rigueur

Comme chaque année, le conseil municipal arrête en mars pour l'année en cours, les budgets d'investissement et de fonctionnement de la commune. Cette année, le budget global de la ville de Nandy reste légèrement inférieur à l'an passé : 6,9 millions d'euros contre 7.08 millions en 2006. Il préserve les équilibres essentiels et permet de mettre en place des services attendus et utiles aux nandéens.

Un budget 2007 rigoureux

Le budget reste un exercice difficile car il est toujours très serré compte tenu des faibles ressources de la commune. L'absence de ressources liées aux activités économiques et le refus de l'état de rétablir la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) pour notre ville, expliquent également ces difficultés.

Ce budget a encore été voté à l'unanimité cette année, alors même qu'il reste un exercice démocratique qui associe tous les conseillers municipaux. Les subventions aux associations sont par exemple proposées par une commission pluraliste au sein du conseil municipal. Ce budget ne prévoit enfin ni augmentation des impôts, ni emprunt, ni dette, et stabilise les emplois municipaux. Il limite au maximum les dépenses, notamment celles d'investissement (voir notre tableau).

Un budget qui innove

Malgré l'application de mesures de rigueur, des actions nouvelles ont été approuvées et financées cette année. Tout d'abord en matière de justice sociale : les crédits du CCAS sont en hausse de 8% et un **service d'appel pour les personnes âgées** de plus de 65 ans et les personnes handicapées est créé par l'intermédiaire de l'association « Allo 3^{ème} âge ». Avec l'ouverture complète du Centre social, de nouvelles permanences, des ateliers couture, multimédia, ou encore des actions familiales d'été seront proposées.

En matière d'action éducative, la municipalité, en accord avec le collège et les parents d'élèves, a décidé de créer « **Brevet +** » pour faciliter la réussite scolaire de nos enfants (lire dossier p.13).

Le soutien à la vie associative est aussi confirmé et des actions spécifiques sont prévues pour les 20 ans du collège, les 20 ans du jumelage avec la Mauritanie et la solidarité avec le Bénin.

Les programmes concernant **l'aménagement de la Ville et la sécurité routière** seront renforcés.

Sont ainsi prévus l'amélioration de l'éclairage public, la pose de nouvelles poubelles, de mobilier sportif, de porte-vélos.

Enfin une réflexion sera engagée pour la mise au point du futur contrat régional. Comme chaque année, un programme complémentaire d'investissement sera voté en juin 2007 avec l'adoption du budget supplémentaire.

Subventions versées aux associations :
101 358 €

Budget global 2007	2006	2007
Budget de fonctionnement	6.432.475 €	6.652.737 €
Budget d'investissement	656 203 €	259 116 €
Total	7.088.678 €	6.911.853 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2007	
ASSOCIATIONS	2007
1 - SPORT	50 050,00
A.S.N. Bureau Directeur	20 000,00
A.S.P.S Gymnastique	350,00
A.S.P.S Natation	1 100,00
Billard Club	400,00
Ecole de Danse	5 400,00
Football Club de Nandy	11 000,00
FSAC (Famille Sport et Athlétique Club)	900,00
Pas à Pas «Randonnée Pédestre»	200,00
Sénart Basket Ball	8 500,00
Tennis Club de Sénart-Nandy (TCSN)	2 200,00
2 - LOISIRS	10 050,00
A.C.L.A.M.	8 000,00
Amicale de Pêche Nandéenne	700,00
Ecole de Pêche	200,00
Ateliers du Jeudi	400,00
Les Nandynateurs - Club informatique	750,00
3 - CULTURE, JUMELAGE	27 710,00
A.E.M.S.B.	3 400,00
A.E.M.S.B.	800,00
Alliance des Arts	1 500,00
Alliance des Arts	500,00
Le Chevalet	800,00
Comité de Jumelage Mauritanie	3 400,00
Comité de Jumelage Mauritanie	4 140,00
Coppelia (Danse Classique)	500,00
Lire @ Sénart	100,00
Nandy Sénart Animation	6 300,00
L'Odysée	3 460,00
Sénart Danse Passion	600,00
Sénart Scrabble - Dictée de Sénart	110,00
Tintinnabule	1 900,00
Union Outremer de Sénart	200,00
4 - SOCIAL, INSERTION	7 305,00
A.A.V.I.P. (Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales)	180,00
Bébés de Sénart	300,00
Club de l'Amitié des Aînés	1 450,00
Eau pas de charge	100,00
Partage 77	460,00
La Prévention routière	250,00
Relais Jeunes 77	600,00
Relais de Sénart	500,00
Restaurants du Cœur	350,00
Secours Catholique	460,00
Secours Populaire Français	2 500,00
UNAFAM	155,00
5 - DIVERS	895,00
Association Défense et Sauvegarde des Cygnes	285,00
FNACA (Amicale des Anciens Combattants)	460,00
Scouts et Guides de France	150,00
6 - SCOLAIRE	873,00
C.E.R.E.P Bibliothèque Pédagogique	350,00
F.C.P.E (association parents d'élèves)	523,00
PROVISION SUBVENTIONS	4 475,00
TOTAL GENERAL ASSOCIATIONS	101358,00
C.C.A.S.	40 200,00
TOTAL CCAS	40 200,00
TOTAL SERVICES ENSEIGNEMENT	19 377,00
TOTAL GENERAL SUBVENTIONS	160935,00

Enfance, jeunesse, famille : la ville en actions

« Vie locale et familiale », l'expression désigne un vaste secteur qui participe au fonctionnement quotidien de votre ville. Enfance, jeunesse, famille, adultes et seniors, tous les publics sont chaque jour concernés par les actions conjuguées des structures d'animation pilotées par la direction de la Vie locale et familiale. Visite guidée des principales actions menées auprès des nandéens et avec eux.

Elisabeth BELLARD
Directrice de La Vie
Locale et Familial



Vie locale et familiale : les services

La direction de la vie locale et familiale regroupe l'ensemble des secteurs suivants :

- Le Centre social (créé en 2005, il comprend l'espace Atout âge, le Centre de loisirs, la ludothèque, le club, les accueils périscolaires, et prochainement le Point infos familles) ;
- le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;
- les services scolaire, logement, et emploi ;
- l'équipe de médiation (adultes relais) ;
- la coordination des actions mises en place dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), signé avec le San de Sénart.

Plus largement, cette direction coordonne également l'ensemble des actions et manifestations ponctuelles à destination de la jeunesse et des familles (fête des voisins, Jardins d'été, Nandy en fête ...).

Notre mission

Elisabeth Bellard est à la tête de la direction de la Vie locale et familiale depuis presque 3 ans maintenant. Sa mission ? Le pilotage d'un vaste secteur et la coordination de l'ensemble des actions menées par les différents services.

« Notre mission est modeste mais essentielle. Il s'agit de créer les conditions qui permettent à chacun d'utiliser les moyens mis à disposition dans le cadre des orientations municipales, et ainsi parvenir à mobiliser les compétences, les capacités de tous pour avancer. Il s'agit encore de repérer les insuffisances et travailler à les transformer pour grandir. L'enjeu est avant tout celui du « mieux vivre ensemble », en aidant les enfants et les jeunes à se construire une identité dans des liens de solidarité et de fraternité. Notre mission est enfin une invitation à créer, à agir sur les choses, à regarder... Fondée sur le respect de la diversité de tous, elle permet à chacun de choisir librement ses options, de les affirmer et de vivre en conformité avec ses choix ».

Secteur petite enfance : de nouveaux locaux.

Crèche

La crèche a pu se réinstaller dans ses locaux rénovés et remis aux normes de sécurité. Cet espace renouvelé et plus grand permet aujourd'hui d'accueillir les jeunes enfants dans d'excellentes conditions. Bénéficiant ainsi de conditions d'accueil optimisées, la Halte-jeu est aujourd'hui en mesure d'accueillir de nouveaux enfants de 2 mois à 4 ans. Les parents à la recherche de quelques heures de disponibilité n'ont plus qu'une chose à faire ... appeler la crèche Halte-jeu !

Protection maternelle infantile

La Protection Maternelle Infantile (PMI), qui accueillait jusque là les mères et leurs enfants dans les locaux de la crèche, a elle aussi emménagé dans de tout nouveaux locaux, 16 avenue des champs, derrière Intermarché. Ce service du Conseil Général assure une mission de soins auprès des enfants et de protection préventive auprès des femmes enceintes et des mamans.



PMI

Crèche



Secteur jeunesse : plusieurs structures, beaucoup d'actions.

Le secteur de l'animation jeunesse a beaucoup changé depuis 3 ans. La mise en place d'une direction de la vie locale et familiale a permis de refondre totalement l'offre de service. Plusieurs structures et partenariats permettent une action au quotidien auprès des jeunes et surtout avec eux. 4 enjeux d'éducation et de formation guident chacune des opérations conduites : l'autonomie, la responsabilité, la solidarité et le partage.

Si les activités du centre de loisirs et de la ludothèque visent davantage les enfants de moins de 11 ans, une grande partie des actions conduites par ce secteur vise aussi le public des 11-18 ans, voire jusqu'à 25 ans sur certains projets. Les animateurs du Club et de l'espace Atout âge du Centre social, ainsi que les adultes relais (lire p. 17) sont aujourd'hui les acteurs de terrain et la partie émergée de l'iceberg.

Activités multimédia

Dans le cadre des activités multimédia, l'espace Atout âge proposera un nouveau projet « Paroles de jeunes ». En jeu ? La construction d'un reportage vidéo à partir du recueil des paroles de jeunes.

À l'approche de l'été...

L'arrivée de l'été donne aux équipes l'occasion de créer un environnement « vacances » qui fasse oublier un peu le quotidien de l'année quand on n'a pas la chance de partir. Dans cet esprit, de nouvelles animations de rue, notamment du baby-foot, vont être mises en place grâce aux adultes relais.

Un important travail a également été conduit avec bailleurs Immobilière 3F et Antin Résidences, pour améliorer les équipements sportifs sur les plateaux. Dans ce cadre, la mise en place de buts combinés sportifs sur le Balory et les 18 sous permettra aux jeunes de pratiquer leurs activités sportives dans de bien meilleures conditions.

Chantiers jeunes et jobs d'été

Des activités plus ponctuelles sont également proposées aux jeunes. Ils peuvent ainsi participer à des « chantiers » d'intérêt général. Ces chantiers visent un objectif pédagogique. Les jeunes s'engagent à plusieurs sur un travail utile à la collectivité, et reçoivent en contrepartie du travail fourni de façon sérieuse et suivie, une « bourse initiative » qu'ils utilisent comme ils le souhaitent. Ainsi, les derniers

chantiers « ville propre » ont eu lieu pendant les vacances de février et Pâques. L'idée ? les inciter à respecter un engagement et assurer une constance dans le travail. Quant aux plus de 16 ans, des ateliers « Jobs d'été » proposés par le service emploi et l'espace Atout âge accompagnent les jeunes dans la recherche de leur job d'été.

Aides aux projets jeunes :

- **Aide au départ en vacances** : Seul ou à plusieurs, chaque jeune peut monter son projet vacances et obtenir un coup de pouce de la ville sous certaines conditions. Le projet doit respecter certains critères d'attribution et être présenté devant une commission. Au retour, l'expérience doit être partagée avec d'autres jeunes nandéens afin de les motiver à poursuivre leurs propres initiatives.

- **Projet d'aide humanitaire** : essentiellement destiné aux jeunes nandéens qui font des études et mènent un projet en lien avec le développement et l'aide humanitaire. Le projet peut être soutenu à l'étranger comme en France. La retransmission de l'expérience aux nandéens est également une condition indispensable à l'attribution de cette aide.

Opération « brevet + »

Nouveau aussi mais plus scolaire : le Brevet +.

L'espace Atout âge propose un stage de révision du Diplôme national du brevet aux élèves de 3^{ème} pendant les vacances de Pâques.



Secteur familles : des manifestations nouvelles

Sorties familiales, soirées cultures du monde, expositions, soirées débat, ateliers parents-enfants, accueil « Au plaisir de jouer », matinées rencontres, accueil et accompagnement de personnes sur leurs projets personnels ou de vacances, sans oublier les ateliers cuisine, couture, et très récemment multimédia, les activités proposées aux familles sont nombreuses.

Les structures d'animation participent aussi aux manifestations de la Ville. Ainsi, la 3^{ème} édition de la fête des voisins aura lieu mardi 29 mai, et Nandy en fête le 23 juin.

Cette année, trois animations importantes sont proposées aux familles :

- L'atelier couture :

Mis en place par l'espace Atout âge l'an passé, l'atelier est né de la rencontre entre une envie commune à quelques nandéennes et la volonté de la Ville de mettre en place des ateliers où chacun puisse faire parler ses compétences. L'idée ? Un mélange savant : une envie de créer et de confectionner des vêtements et un désir des nandéen(ne)s d'acquérir des savoir-faire. Cerise sur le gâteau ... pourquoi ne pas rendre utiles ces créations nandéennes en les confiant à des « mannequins » lors de manifestations ou lors d'une représentation de théâtre ?

- La Bourse aux plantes :

Une toute nouvelle journée consacrée exclusivement à l'échange de plantes et d'astuces ou autres « trucs » de jardinage, mais aussi à des ateliers de jardinage et de composition florale. Une journée organisée au sein de la nouvelle Maison de la Nature et de la Pêche, place de l'étang, avec le précieux concours de l'association NSA, et l'intervention de personnes de métier. Découvrez également ce jour-là une exposition sur « l'environnement du jardin », prêtée par la Maison départementale de l'environnement. Une journée qui s'inscrit également dans le cadre de la préparation du concours Nandy fleuri (lire p.20). Tout ça le 5 mai 2007 !

- Jardins d'été :

C'est nouveau aussi, et ça commence cet été. Vous connaissiez la bibliothèque de rue, la manifestation perdurera mais dans un cadre un peu plus large cette fois, laissant ainsi place à un ensemble d'activités autour des thématiques vacances, découvertes mais aussi tranquillité. Un lieu unique et coloré, où l'on peut à la fois lire, jouer, expérimenter, découvrir mais aussi ne rien faire, rêver, musarder ... et bien sûr goûter ! Un grand rendez-vous du 9 juillet au 3 août, les mardi, mercredi et jeudi, dans la cour de l'école maternelle des Bois



L'interview

Elisabeth Soarès, directrice du Centre social multisite

En poste depuis novembre 2005, Elisabeth Soarès a pris la direction du Centre social dès sa création. 4 mots, 4 questions pour mieux comprendre son rôle et ses missions.

Votre parcours ?

Je compte derrière moi 15 ans d'animation dont 13 années en centre social en région Ile-de-France. Animatrice auprès des enfants, référente famille, puis directrice de centre social, mes expériences ont été un atout certain à la prise de la direction de ce tout récent centre social ».

Votre mission ?

« Fédérer les offres de service d'accueil et d'animation locale proposées à la population, en cherchant constamment à impliquer les publics. La mise en valeur des savoirs-faire de chacun et la richesse des rencontres entre générations et entre cultures participent à la création quotidienne du lien social, essence même de notre mission ».

Vos équipes ?

« Nous comptons à notre actif une quarantaine de personnes dans nos équipes, au contact quotidien des nandéens, dont une trentaine affectée spécialement au service du secteur enfance. Je travaille beaucoup avec les 4 responsables de secteur, c'est à dire le centre de loisirs et les accueils périscolaires, le Club, la ludothèque, et l'espace Atout âge. Il s'agit toujours d'un travail d'équipe et de terrain ».

Et quels projets ?

« Après 15 mois d'activité, beaucoup de projets sont déjà engagés et une véritable dynamique d'ouverture du centre social s'est mise en place depuis quelque temps. Il s'agit maintenant de développer d'autres actions en direction de la population. Parmi les idées qui prennent vie, le projet multimédia proposera à tous, ateliers éducatifs ou ludiques, soutien aux projets vidéos et audios, aide aux démarches administratives ou aux projets personnels et professionnels. Le but est avant tout de favoriser l'accès à cet outil devenu incontournable ».

Vie locale et familiale : nouvelles permanences

Avec leur déménagement dans le bâtiment qui fait face à la mairie, les services de la direction de la Vie locale et familiale changent leur jours et horaires de permanences :
Attention : Les services n'accueillent pas le public le lundi.
 Permanences des **services emploi et logement** le mardi, de 15h00 à 18h00, et le reste de la semaine sur rendez-vous.
 Le **CCAS** tient une permanence tous les après-midi (sauf le lundi).
 Le **service scolaire** reçoit uniquement sur rendez-vous les mardi, jeudi et vendredi.
 Le **service enfance** tient une permanence le mercredi (9h00-12h00 et 15h00-18h00).

vos contacts

Centre social multisite de Nandy :

- **Direction** : Tél. : 01.64.19.29.40.
- **Espace Atout âge** : rue du stade, Tél. : 01.60.63.62.93, Mél. : atoutage@nandy.fr
- **Club** : groupe scolaire Villemur, Tél. : 01.60.63.59.65, Mél. : club@nandy.fr
- **Ludothèque** : groupe scolaire Villemur, Tél. : 01.60.63.92.68.
- **Centre de loisirs** : groupe scolaire des Bois, Tél. : 01.60.63.07.99, Mél. : centreloisirs@nandy.fr
- **Accueils périscolaires** : Groupes scolaire Le Balory, Les Bois, Villemur, Tél. : 01.60.63.07.99, Mél. : centreloisirs@nandy.fr

Autres acteurs de la vie locale et familiale :

- **Crèche Halte-jeux** : 66 place de la Moisson, Tél. : 01.60.63.95.29. Mél. : creche@nandy.fr
- **PMI** : 16 avenue des champs, Tél. : PMI de Combs-la-Ville au 01.64.13.36.70.
- **Bibliothèque** : 1 rue Neuve, Tél. : 01.60.63.36.23, Mél. : bibliotheque@nandy.fr
- **Ecole de musique** : conservatoire Espace Montand, rue des 18 sous, Tél. : 01.64.41.73.36, Mél. : conservatoire@nandy.fr

Nandy et les villes de Sénart fêtent 20 ans de jumelage avec la Mauritanie

Une surface double de la France métropolitaine, mais seulement 3 millions d'habitants, ce grand pays, la Mauritanie, a fait connaissance avec Sénart il y a maintenant 20 ans. Nandy et 6 communes de Sénart coopèrent et travaillent depuis 1987 sur des projets de développement local avec sept communes mauritaniennes, situées essentiellement dans la région du Trarza. Une coopération qui sera fêtée par tout Sénart en juin.



A Sénart, la coopération décentralisée se vit au pluriel

20 ans déjà !

Depuis 2004, les actions de chacun des comités de jumelage sénartais s'inscrivent dans le cadre du Programme de développement local de proximité. Financé par l'Europe, l'Etat, le San de Sénart et les communes mauritaniennes, ce programme a permis d'affecter 396 000 € d'aide sur les quatre dernières années. Les projets n'ont pas manqué à la tâche des communes sénartaises. Adduction d'eau potable, collecte des ordures ménagères, travaux d'électrification, remise en route des postes de santé, fourniture de matériels scolaires ou encore l'appui à la mise en place d'une Mutuelle d'épargne et de crédit auquel participait le comité de jumelage nandéen l'an passé. Mais au delà des questions matérielles, ce sont les échanges humains qui ont aussi fait perdurer la richesse de ces jumelages. Les actions de chaque délégation en Mauritanie ont entretenu au fil des années et des événements locaux, cette longue amitié.

2007 : année du changement en Mauritanie

2007 marque également d'importants changements. Tout d'abord, l'arrivée au pouvoir le 25 mars dernier, de Sidi Ould Cheikh Abdalahi, tout nouveau président élu par les urnes pour la première fois depuis l'indépendance du pays en 1960. Dans la région du Trarza, l'arrivée aux responsabilités locales de nouveaux maires dans chacune des communes jumelées illustre peut-être déjà les transformations qu'aborde le pays. La délégation sénartaise de février dernier a déjà rencontré ces nouveaux maires. Pour l'heure, la ville nouvelle souhaite fêter comme il se doit ces 20 années de jumelage avec la Mauritanie. Du 17 au 27 juin prochain, Sénart accueillera une délégation d'une cinquantaine de mauritaniens dont 6 Tiguetois qui seront reçus à Nandy. Une grande manifestation aura lieu au Millénaire de Savigny-le-Temple le 19 juin. Le programme détaillé des festivités sera disponible sur le site Internet de la Ville : www.nandy.fr.

Bilan de la délégation nandéenne de février 2007

Au sein de la délégation sénartaise qui s'est rendue en Mauritanie du 4 au 14 février 2007, la délégation nandéenne conduite par Claudie Ormeaux, présidente du comité de jumelage, a rencontré le nouveau comité de jumelage de Tiguent, sa ville jumelle (8500 habitants). Mission de la délégation ? Instaurer les bases d'une relation d'échanges constructifs avec cette nouvelle municipalité.

Bilan des actions menées et préparation du futur ...

Au delà de l'aide sanitaire et scolaire déployée cette année, le comité s'est attaché à tirer le bilan des actions engagées lors de la dernière mission et à préparer les prochains travaux programmés. Parmi les difficultés majeures, l'approvisionnement en eau potable reste un problème crucial à gérer dans cette région très aride. Les visites de villages ont permis à la délégation de faire le point sur les postes de santé et les écoles. Les besoins y sont toujours très importants malgré le poids grandissant de matériel médical, scolaire et sportif acheminé par conteneur, pas moins de 1348 kg cette année.

Volet Santé : du nouveau pour la maternité

Concentrée cette année sur le poste de santé et sa maternité, l'aide sanitaire apportée consistait à améliorer les conditions d'hygiène de la maternité, et à financer le matériel indispensable au suivi nutritionnel des bébés et des enfants. L'ambulance permettant d'atteindre les hôpitaux de Nouakchott et de Rosso a également été réparée. Infirmière de métier, Françoise Lhomme, avec les autres infirmières de la délégation sénartaise, a participé à la formation du personnel de la maternité du poste de santé, avec le concours de l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) «Naître et Grandir». Enfin l'aide des jeunes nandéens se poursuit : de nombreux livres donnés par l'école de Villemur et le collègue Robert Buron ont été déposés dans les écoles de Tiguent ainsi qu'au collège.

Rencontre avec ...

Najat et Franck, adultes relais

Adultes relais, du nouveau dans les quartiers !

Les avez-vous aperçus, entrevus, ou peut-être même rencontrés ? Les « adultes relais », présents à Nandy depuis le 4 décembre dernier, ont pour mission la médiation entre les familles, les jeunes, et les institutions.



Ils se nomment Najat Trabelsi, et Franck Mahy. L'une vient du Maroc, l'autre de la Guadeloupe. La trentaine et des expériences multiples derrière eux, ils remplissent leur mission de médiation depuis décembre, et sont animés d'une envie commune. Leur défi ? Rompre les formes d'isolement et parvenir à redonner à celles et ceux qu'ils rencontrent, force, courage et confiance en leurs capacités propres. Leur terrain d'action est multiple. Vous pouvez les retrouver aux sorties d'écoles et du collège, dans certains lieux résidentiels, ou encore sur les plateaux sportifs, notamment celui des 18 sous.

Leurs tâches sont tout aussi diverses. Repérer les petits soucis, les problèmes des habitants, discuter, écouter, informer, accompagner et orienter, parfois aussi apaiser. Leur mission, menée avec 23 autres adultes relais sur Sénart, s'inscrit avant toute chose dans l'humain et la relation aux autres.

Quant à leurs passions, elles sont leurs supports de médiation. De formation artistique, Najat propose des ateliers arts plastiques. Franck propose quant à lui la pratique du football de table, un sport qu'il pratique en compétition de haut niveau.

Qui sont-ils et comment abordent-ils leurs nouvelles fonctions ? Nandy Infos les a rencontrés.

Questions à Najat et Franck

La médiation est souvent assimilée aux métiers éducatifs ou juridiques. Pourtant, vous n'êtes issus d'aucun de ces secteurs. Vos parcours personnels se ressemblent-ils ?

Najat : « Non, pas vraiment. Pour ma part, je suis arrivée en France il y a 5 ans avec en poche une formation Bac+3 suivie au Maroc, en arts plastiques et en littérature arabe. Depuis, j'ai testé plusieurs secteurs d'activité. Grande distribution, vente, travaux ménagers... J'ai appris le français grâce au travail et je progresse chaque jour. Apprendre est un combat quotidien et il faut réussir. Je le fais aussi pour ma petite fille ! »

Franck : « J'ai passé mon enfance entre la métropole et la Guadeloupe. Revenu en France à 14 ans, j'ai suivi une formation de cuisinier. Je suis devenu ensuite chauffeur de maître sur Nice, avant de revenir sur Sénart. Parallèlement, j'ai toujours pratiqué le football de table. J'ai monté un club sur Paris, puis l'association de football de table de Sénart. Cela fait 20 ans que je joue, et depuis quelques années, en compétition individuelle, et en Equipe de France ».

En quoi vos parcours vous permettent-ils aujourd'hui d'aborder ces nouvelles fonctions relativement peu ordinaires, et difficiles à quantifier en terme de résultats ?

Najat : « Avoir vécu diverses expériences, notamment grâce à l'association « Espace interculturel de Sénart » qui m'a mis le pied à l'étrier. Le fait aussi pour moi de pouvoir communiquer auprès des familles en français, en arabe, et à travers les arts plastiques. Ces leviers me permettent aujourd'hui de rentrer plus facilement en contact avec les populations et de tisser du lien. Je propose aussi des ateliers autour des arts, comme le dernier qui avait lieu dans le quartier des Bois. Ces moments conviviaux, c'est une façon pour se faire connaître autrement ! Nous proposons encore d'autres chantiers qui visent à sensibiliser les gens sur un thème, et à les initier à la citoyenneté. Tout reste à inventer ! »

Franck : « Le baby-foot permet aussi d'intéresser les adultes et les jeunes à une activité. Ils se prennent rapidement au jeu, se perfectionnent, rentrent en compétition et atteignent des objectifs qu'ils n'auraient jamais cru atteindre. Cela leur permet de développer leurs compétences propres. Ils s'investissent, se responsabilisent, et changent progressivement l'image qu'ils ont d'eux. C'est une autre voie vers la prise d'autonomie et de confiance en soi »

Mai



Mardi 1^{er} mai :
8^{ème} Marathon de Sénart.
 Départ de Tigery à 9h00. Passage de la caravane prévu à Nandy vers 9h05. Plus d'infos sur www.marathon-senart.com
 Tarifs : Inscription marathon : 38 €. Inscription sénartaise : 8 €. Contact : Service des Sports du San. Tél. : 01.64.13.53.44. Mél. : marathon@san-senart.fr

Mardi 1 mai :
Tournoi de football : Challenge « Michel Rougé »
 (débutants et poussins) au stade Michel Rougé. Contact 01.60.63.43.48

Samedi 5 mai :
Audition des élèves du conservatoire «Le Musicien mystérieux». Concert gratuit, à 20h30 au conservatoire, Espace Montand, rue des 18 sous. Contact : 01.64.41.73.36

Samedi 5 mai :
1^{ère} Bourse aux plantes de Nandy.
 Grande première cette année, dans le cadre de toutes les actions menées par la Ville en faveur de l'apprentissage de la protection et de l'embellissement de notre environnement, Nandy organise cette année une Bourse aux plantes près de la nouvelle Maison de la Nature et de la Pêche, place de l'Étang. Troc, vente, échange de plantes et de recettes jardinières, ateliers de jardinage, les propositions pour agrémenter votre « chez-vous » seront nombreuses. Une exposition sur l'environnement du jardin est également organisée dans le même temps à la Maison de la nature et de la pêche.

Nandy fleuri approche aussi. Tous les nandéens souhaitant participer à ce concours se verront offrir une plante lors de leur inscription ce jour-là. Vous avez donc rendez-vous place de l'Étang de 11h00 à 18h00.

Dimanche 6 mai :
Second tour des élections présidentielles. Horaire du scrutin : 8h00 - 18h00.

Mardi 8 mai :
Cérémonie de commémoration de la fin officielle de la seconde guerre mondiale, au monument aux morts, place de la mairie à 9h45
 Contact : 01.64.19.29.29.

Mardi 8 mai :
Tournoi de foot Alexandre Decorbez (benjamins), au Stade Michel Rougé, rue du Stade.
 Contact : 01.60.63.43.48

Samedi 12 mai :
Dictée de Sénart.
 L'association de Savigny Sénart Scrabble organise la 3^{ème} dictée de Sénart, ouverte à tous (à partir du CM1), à l'IUT de Lieusaint à 15h00. Inscription obligatoire. Au programme également, pendant la correction de la dictée, une initiation au « Scrabble Duplicata » avec mini-tournoi, jeux, lectures et animations diverses.

Contact : M^{me} Derosne, Tél. : 01.64.88.71.31. Mél. : mcderosne@yahoo.fr

Samedi 12 mai :
Forum des métiers à Sénart, de 10h00 à 18h00. RV sur le parking des restaurants du Carré Sénart. Plus de 1600 postes à pourvoir pour tous ceux qui recherchent un emploi à Sénart.



Ludothèque : nouveau rendez-vous
 La ludothèque propose aux enfants de moins de 4 ans, un nouveau rendez-vous tous **les vendredis de 8h45 à 11h15**. Un moment pour apprendre de nouveaux jeux avec son enfant, lui faire découvrir la maison ludothèque et ses coins cuisine et poupées, au sein d'un univers différent de chez soi. La ludothèque est aussi ouverte pendant les vacances scolaires et le mardi de 16h30 à 18h30 hors vacances scolaires.

Renseignements : auprès d'Audrey Jérôme, Tél. : 01.60.63.92.68, à la ludothèque, avenue de Villemur.

Opération Sac' Ados : Inventez vos vacances !



Vous souhaitez partir en vacances seul(e) ou à plusieurs, mais en autonome ? L'espace Atout âge vous propose un accompagnement « projet vacances en autonomie ».

Renseignements au 01.60.63.62.93.

Lundi 14 mai :
Audition de la classe de violoncelle du Conservatoire.
 Concert gratuit, à 20h00 au conservatoire, Espace Montand, rue des 18 sous. Contact : 01.64.41.73.36

Samedi 26 mai :
Concert « Chopin et autres », première partie, à 16h00. Lieu non communiqué. Renseignements au 01.64.41.73.36



Dimanche 27 mai :
Brocante Vide-grenier, dans les rues du bourg de Nandy, de 8h00 à 18h30. Contact : 01.64.10.90.98.



Mardi 29 mai :
Fête des voisins à partir de 19h00, devant vos immeubles, maisons, et sur les places publiques. Contact : 01.64.19.29.20

Juin



Du vendredi 1^{er} au lundi 4 juin :
Exposition « Lumière » organisée par l'Association Le Chevalet, à la Bergerie, 1 rue d'Arqueil Vendredi de 15h00 à 19h00, samedi et dimanche de 14h00 à 19h00, et lundi de 14h00 à 18h00. Contact : Nadine Rentz, Tél. : 01.60.63.39.55



Samedi 2 juin :
20 ans du Collège Robert Buron, en présence de Martine Buron, fille de Robert Buron. Lire notre article en page Jeunesse (p.7).

Dimanche 3 juin :
Concert autour du Piano « Chopin, Fauré, Piazzola », 2^{ème} partie, par Bruno Calmette et ses élèves. A 17h00 au Conservatoire, rue des 18 sous. Contact : 01.64.41.73.36

Dimanche 3 juin :
Stage technique Taekwondo, Espace Montand, gymnase des 18 sous, rue des 18 sous, de 10h00 à 17h00. Contact : 01.64.10.85.89



Du 15 juin au 4 juillet :
Exposition sur les drapés et les couleurs de l'Afrique, accompagnée d'un Rallye-jeu. Organisée par l'Alliance des Arts à la bibliothèque Marguerite Yourcenar, aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Contact : 01.60.63.36.23.

Dimanches 10 et 17 juin :
Elections législatives.

Lundi 18 juin :
Conseil municipal, en salle du Conseil en mairie, à 20h30. Contact : 01.64.19.29.29.

Mercredi 20 juin :
Concert autour de la percussion, au conservatoire, Espace Montand, rue des 18 sous, à 20h30. Contact : 01.64.41.73.36

Jeudi 21 juin :
 A l'occasion de la fête de la musique : **concert des enfants des écoles,** à 19h00, au gymnase des 18 sous. Concert réservé en priorité aux parents des enfants concernés pour raison de place. Contact : 01.64.41.73.36

Samedi 23 juin :
Nandy en fête, rue neuve et parc de la bibliothèque. Programme dans vos boîtes aux lettres en juin.

Samedi 23 et dimanche 24 juin :
« Tournoi des Kids de Nandy » organisé par l'ASPS de Badminton. Au gymnase Espace Montand, rue des 18 sous. Samedi de 9h00 à 21h00, dimanche de 8h00 à 19h00.

Mercredi 27 juin :
Concert des chorales (enfants, ados et adultes) avec le concours de la chorale de l'école municipale de musique de Saint-Fargeau-Ponthierry. Au conservatoire, espace Montand, rue des 18 sous, à 19h30. Contact : 01.64.41.73.36



Espace Atout âge : matinées rencontres ...

L'espace Atout âge vous propose une « matinée rencontres », **tous les jeudis, de 8h45 à 11h15**. Autour d'un café, d'un thé, venez partager un moment de rencontres avec d'autres parents, pour lier connaissance, souffler, oublier un moment les contraintes quotidiennes, échanger vos tracas et astuces concernant les enfants.

Renseignements : auprès d'Elisabeth d'Angola, Tél. : 01.60.63.62.93, à l'espace Atout âge, rue du Stade.



Plaisir de jouer, plaisir d'échanger

Tous les jeudis de 15h00 à 17h30, hors vacances scolaires, au sein des locaux du Centre de loisirs maternel, ce rendez-vous hebdomadaire invite les enfants (de la naissance à 4 ans) et leurs parents à venir jouer, et échanger avec d'autres adultes (parents et professionnels) autour de la petite enfance. Ce lieu de socialisation permet également aux tout-petits d'apprendre à jouer ensemble et à se séparer progressivement des adultes. une structure de motricité les attend depuis peu pour grimper, glisser, et se cacher !

Renseignements : auprès de Claudie Ormeaux, Tél. : 01.60.63.62.93, à l'espace Atout Age, rue du Stade.

L'Opération Tranquillité Vacances s'étend sur toute l'année.

Peut-être avez-vous déjà testé le service pendant vos dernières vacances d'été. L'opération Tranquillité Vacances reprend du service, mais cette fois, sur toute l'année.

Vous partez en vacances au moins une semaine, pendant ou hors période scolaire, et vous souhaitez prendre des dispositions pour que votre domicile reste sous bonne surveillance ? Partez l'esprit tranquille cette année ! Face au succès rencontré par l'opération les années passées, l'équipe municipale a décidé de rendre ce service disponible tout au long de l'année.

De quoi s'agit-il ? D'un service de surveillance accrue mis en place par la police municipale à l'adresse que vous leur aurez indiquée, dès que vous vous absentez au moins une semaine.

Comment ça marche ? Ce service gratuit est très simple à utiliser. Remplissez le formulaire « OTV 2007 » que vous avez reçu en même temps que ce Nandy Infos. Sinon, vous pouvez le retirer en mairie ou encore l'imprimer depuis chez vous en le téléchargeant depuis notre site Internet www.nandy.fr (page d'accueil > actualités). Puis déposez le en mairie quelques jours au plus tard avant votre départ, la police s'occupe du reste. Reste à prévoir vos vacances !

Tère Bourse aux plantes

Samedi 5 mai 2007

De 11h00 à 18h00
Maison de la Nature et de la Pêche
Place de l'Étang

Pour la première fois à Nandy : troc, vente, échange de plantes et de recettes jardinières, ateliers de jardinage et exposition sur les jardins. Apprenez à composer des jardinières d'ombre ou de soleil. Présence de professionnels pour vous conseiller.

Restauration sur place

Journée organisée en collaboration avec NSA



Nandy fleuri

L'opération « Nandy fleuri » démarre le 5 mai, jour de la Bourse aux plantes.



Inscrivez-vous sur place, place de l'étang, et recevez gratuitement une plante à cette occasion.